

Zeitschrift: Journal suisse d'apiculture
Herausgeber: Société romande d'apiculture
Band: 70 (1973)
Heft: 6

Rubrik: Société romande d'apiculture

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. [Siehe Rechtliche Hinweise.](#)

Conditions d'utilisation

L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. [Voir Informations légales.](#)

Terms of use

The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. [See Legal notice.](#)

Download PDF: 18.06.2025

ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, <https://www.e-periodica.ch>



SOCIÉTÉ ROMANDE D'APICULTURE

ÉDITORIAL

La saison apicole bat son plein actuellement. Les apiculteurs de plaine rêvent déjà aux travaux d'extraction de leur première récolte et la plupart d'entre eux s'apprêtent à conduire leurs ruches en altitude, nourrissant le secret espoir que leurs avettes butineront encore bon nombre de kilos de ce bon miel de montagne tant apprécié de tous.

Ceux de nos collègues moins favorisés dont les ruchers doivent séjourner pendant toute l'année à plus de 1000 mètres au-dessus du niveau de la mer œuvrent d'arrache-pied à développer le restant de leurs colonies très affaiblies durant le dernier hiver qui ne disparut pas sans laisser de bien fâcheuses séquelles. Pour ces derniers, il n'est point question d'escompter sur une récolte bisannuelle. Ils sont en général très heureux lorsque la majorité des ruches produisent une hausse bien pleine !

Le miel que nos abeilles nous rapporteront cette année-ci se vendra un peu plus cher sur le marché suisse. Dans le présent numéro du journal paraît un communiqué relatif au prix du miel pour 1973.

Ceux d'entre vous qui ont eu la chance de suivre l'intéressante émission diffusée sur les ondes de la Radio romande en date du 15 mai auront compris qu'il est un urgent devoir pour chaque apiculteur de faire honneur à notre label national de qualité. **C'est avec un plaisir non dissimulé que je rends ici hommage à Catherine Michel pour avoir eu l'excellente idée d'interviewer pour nous et pour tous les auditeurs de la Radio romande, M. Alin Caillas.**

C'est toujours avec une certaine avidité que nous lisons et relisons les écrits de ce grand maître en apiculture des temps modernes. C'était cependant la toute première fois que nous avons eu la joie d'entendre sa voix de vieillard resté jeune. L'émission du 15 mai dernier nous a profondément réjoui. Pour ceux qui n'ont pas eu l'occasion de l'écouter, rappelons simplement qu'à cette occasion, M. Alin Caillas résuma la valeur indéniable des trois principaux produits de la ruche, à savoir : **le miel, la gelée royale et le pollen.**

Je profite de l'occasion pour rappeler à tous les lecteurs du journal que les nombreux ouvrages écrits par M. Alin Caillas sont à la disposition de chacun de nous à la bibliothèque de la Société romande d'apiculture.

Dans mon éditorial du mois de février 1973, j'ai fait allusion au grand marché du miel de Bienne que les inspecteurs des ruchers de Romandie eurent le plaisir de visiter lors de leur journée d'instruction du 9 décembre 1972. Après avoir parcouru notre revue mensuelle dans laquelle quelques lignes furent écrites à ce sujet, la direction de cet important marché du miel nous prie d'apporter la rectification suivante :

Monsieur,

C'est avec un intérêt tout particulier que nous avons lu votre article paru dans le Journal suisse des apiculteurs du mois de février. Concernant cet article, nous aimerions rectifier une chose, ce ne sont nullement les établissements Grünig, mais la Maison NARIMPEX S.A. à Bienne qui exploite cette entreprise.

Nous vous prions d'agréer, Monsieur Fournier, nos salutations les meilleures.

Narimpex S.A.

Sion, le 15 mai 1973.

A. Fournier.

PRIX DU MIEL 1973

Miel contrôlé

Marchandise en vrac :

a) aux grossistes	Fr. 8.50 le kilo
b) aux détaillants	Fr. 10.— le kilo
c) aux consommateurs	Fr. 11.— le kilo

Marchandise emballée :

poids net

	500 gr.	1000 gr.
a) aux grossistes	Fr. 4.90	Fr. 9.70
b) aux détaillants	Fr. 5.25	Fr. 10.50
c) aux consommateurs	Fr. 6.—	Fr. 12.—

Les emballages seront facturés en plus, au prix de revient.

Le miel de colza et de châtaignier se paiera Fr. 1.— en moins par kilo à chaque position indiquée ci-dessus.

Ces prix ont été fixés par le comité de la Fédération suisse des sociétés d'apiculture.